



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : LYADIS IMMOBILIER - SIRET 53046976600022

Référence et Intitulé : LF122-1 - Pathologies du bâtiment

Durée : 7h00

Type : Présentiel

Public

Professionnels de l'immobilier.

Objectifs pédagogiques

Identifier les pathologies courantes d'un bâtiment.

Mesurer le degré d'urgence pour leur reprise.

Pouvoir proposer des préconisations.

Etre en mesure d'accompagner les propriétaires des bâtiments.

Pré-requis

Aucun.

Programme

1 - Qu'est-ce qu'une pathologie ?

2 - Etude de cas.

- Déterminer les pathologies importantes visées par un rapport d'expertise.
- Les principes de détection de pathologies.

3 - Etude de cas « projets de rénovations urgentes réalisés ».

- Eléments clefs du projet.
- Chiffrage.
- Les intervenants.

4 - Différents types de pathologies du bâtiment.

- Les fondations.
- Les dallages.
- Les reprises.
- Les murs de soutènement.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- Les façades, enveloppes et revêtements.
 - Les toitures.
 - Les responsabilités juridiques des acteurs.
 - Droit français en matière de garantie décennale.
 - Les DTU et DTA.
- 5 - Etude de cas : Accompagnement des travaux.
- Identification des urgences.
 - Proposer un protocole d'accompagnement.
 - Mise en place d'un planning et identification des intervenants et des responsabilités.
- 6 - Etude de cas : Fondation d'un immeuble et arrêté de mise en péril.
- Les outils de diagnostic.
 - Le coût et les acteurs de l'expertise juridique.
- 7 - Responsabilité morale et responsabilité pénale.
- Les différents types de dommages.
 - Les responsabilités des constructeurs.
 - Les responsabilités de droit commun.
 - Les responsabilités spécifiques des constructeurs.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en salle.

Etudes de cas.

Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques et mises en situation.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.plateformef.com

Modalités et délais d'accès :

Formation en salle au jour mentionné dans la convention.

Adresse du lieu communiquée environ 15 jours avant le début de la formation.

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.plateformef.com

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Coordonnées pour support :

- e-mail : info@lyadis-immobilier.com

- Téléphone : 04 81 65 63 15



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

Matériel nécessaire

Papier et crayon.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE